

Accompagnant éducatif et social

Informations sur le concours

Publié le :	11-09-2025
Filière :	Filière soins
Catégorie :	C
Type(s) de concours :	Sur titres
Voie(s) d'accès :	Externe
Nombre de postes offerts par l'établissement :	1
Date du concours :	10-11-2025
A propos du poste :	

Missions principales

Accompagner les enfants dans les actes de la vie quotidienne (repas, hygiène, habillement...) tout en favorisant leur autonomie.

Soutenir les enfants dans la gestion de leurs émotions et de leur comportement, en lien avec le projet personnalisé.

Participer à la mise en œuvre d'activités éducatives, scolaires, sociales et de loisirs (ateliers, sorties, jeux...).

Travailler en lien étroit avec l'équipe pluridisciplinaire (éducateurs, psychologues, enseignants, etc.) pour adapter l'accompagnement aux besoins spécifiques de chaque enfant.

Observer, analyser et transmettre les comportements des enfants à l'équipe, dans une démarche d'évaluation continue.

Participer à l'élaboration et au suivi des projets personnalisés d'accompagnement (PPA).

Contribuer à la mise en sécurité physique et psychique des enfants, en appliquant les protocoles et les bonnes pratiques éducatives.

Compétences requises

Connaissance des troubles du comportement et des pathologies associées (TDAH, troubles de l'attachement, opposition, etc.).

Capacités relationnelles fortes, patience, écoute active, bienveillance et empathie.

Maîtrise des techniques de gestion de crise et d'apaisement.

Capacité à travailler en équipe pluridisciplinaire et à rendre compte (écrits professionnels, transmissions orales).

Sens de l'observation, capacité d'adaptation et posture éducative bienveillante.

Conditions particulières d'exercice

38 heures par semaine.

Congés selon fermeture de l'établissement.

Informations sur l'établissement

Nom : INSTITUT SUZANNE LÉGER

Ville : 87210 Oradour-Saint-Genest

Pour candidater

Date limite de candidature : 09-10-2025

Conditions de candidature :

- a) aux candidats titulaires du diplôme mentionné à l'article D451-88 du code de l'action sociale et des familles ;
 - b) aux candidats titulaires du diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social spécialité « accompagnement de la vie en structure collective » selon les modalités prévues à l'article D451-88 du code de l'action sociale et des familles dans sa version antérieure à l'entrée en vigueur du décret n° 2021-1133 du 30 août 2021 relatif au diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social ;
 - c) aux candidats titulaires du diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social spécialité « accompagnement de la vie à domicile » selon les modalités prévues à l'article D451-88 du code de l'action sociale et des familles dans sa version antérieure à l'entrée en vigueur du même décret et titulaires du certificat de spécialité complémentaire « accompagnement de la vie en structure collective » ;
 - d) aux candidats titulaires du diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social spécialité « accompagnement à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire » selon les modalités prévues à l'article D451-88 du code de l'action sociale et des familles dans sa version antérieure à l'entrée en vigueur du même décret et titulaires du certificat de spécialité complémentaire « accompagnement de la vie en structure collective ».
- Pour 25 % au plus des recrutements effectués dans l'année, parmi les agents des services hospitaliers qualifiés justifiant d'au moins 8 ans d'ancienneté dans le corps, qui, après une sélection professionnelle, ont validé une formation préparant à ces fonctions. Les modalités de sélection des agents, la formation qu'ils effectuent et sa validation sont fixées par arrêté du ministre chargé de la santé.

Les demandes d'admission à concourir doivent parvenir un mois au moins avant la date du concours au directeur de l'établissement organisateur du concours.

Pièces à fournir :

Le dossier de candidature, à retirer auprès de l'établissement,

Comportera une lettre de candidature et un curriculum vitae détaillé indiquant le niveau d'étude ainsi que, le cas échéant, le contenu et la durée des formations suivies et des emplois occupés.

Une copie d'une pièce d'identité, du diplôme d'Accompagnant Éducatif et Social ou de son équivalent homologué au sens de l'article D451-88 du code de l'action sociale et des familles

Une fiche signalétique des états de service militaire ou certificat individuel de participation à l'appel de préparation à la défense nationale

Mail pour l'envoi des candidatures :

grh@isl87.fr

Adresse postale pour l'envoi des candidatures :

Le Prat, 87210 Oradour-Saint-Genest